

28 octobre 2010 -Hrana (Human Rights Activists New Agency)

Grève de la faim des ouvriers de l'Usine de métallurgie Safa

Des centaines d'ouvriers de métallurgie de l'Usine Safa situé sur la Route de Téhéran-Saveh ont fait la grève de la faim n'ayant pas reçu leur salaire depuis deux mois.

Selon le rapport de l'Union Libre des Ouvriers, suite à la grève de la faim de 1300 ouvriers de cette usine, le patron a promis de régler les arriérés dans quelques jours. Les ouvriers de l'usine Safa avaient déjà, au cours des derniers mois, procédé à la grève en raison du non paiement de leur salaire.

28 octobre 2010 -Hrana (Human Rights Activists New Agency)

Les ouvriers de la zone libre de Chah-Bahâr (sud-est de l'Iran) n'ont pas été payés depuis 4 mois

Les 80 ouvriers de la Société de Télécommunication de la zone libre de Chah-Bahâr n'ont pas été payé depuis 4 mois et ce, alors même que le Directeur de la Sécurité de la Zone Libre juste diplômé du baccalauréat et avec 6 mois d'ancienneté touche plus de 5 millions de tomans par mois (environ 3225 euros).

Etant donné que tous les ouvriers subissent le chômage qui sévit dans la région, ce problème accentue la portée de la pauvreté et de l'insécurité ayant pour conséquence la fuite des investissements à Chah Bahâr.

28 octobre 2010 -Hrana (Human Rights Activists New Agency)

Rassemblement contestataire des ouvriers de la mairie d'Abadan (Kouzistant - sud de l'Iran)

Selon le quotidien Aftab (publié en Iran), les ouvriers contestataires se plaignent n'avoir reçu leur salaire ni leur droit à l'assurance maladie depuis 3 mois, et par conséquent ne plus pouvoir subvenir à leurs besoins, faire face aux factures, payer les frais scolaires de leurs enfants etc. Le responsable de la municipalité d'Abadan a révélé que le compte de cette mairie était bloquée par la Direction de la TVA (cette taxe vient d'être instaurée en Iran pour assurer les dépenses de l'Etat. Elle n'a jamais existé auparavant).

28 octobre 2010 -Hrana (Human Rights Activists New Agency)

Mohammad Reza Razzaghi, avocat, purge sa condamnation à la prison d'Evin

Il faisait partie du comité juridique de l'état-major de Mir Hossein Moussavi, candidat malheureux de l'élection présidentielle de 2009 de l'Iran. Il a été condamné pour "troubles contre l'ordre public du pays" à deux ans de prison. Sa condamnation a été réduite en appel à un an.

28 octobre 2010 - Hrana (Human Rights Activists New Agency)

5 exécutions à Téhéran

Le procureur de Téhéran nous a informé de 5 exécutions durant les deux à trois derniers jours. M. Abbas Jafari Dolat-Abadi a précisé pendant la cérémonie d'adieu et d'échange de la Responsable du Parquet du 18^{ème} arrondissement que "ces décisions doivent être mises en application. Il est conseillé que toutes les décisions, concernant les personnes qui ont une décision définitive, soient mises à exécution".

Dolat-Abadi a dit que la "lutte sérieuse contre la drogue a déjà eu des effets positifs pendant cette courte période et aujourd'hui nous constatons que de nombreuses personnes l'ont compris".

27 octobre 2010 - Danesh jou News (Etudiant News)

L'appel du dossier des blogueurs, six ans après leur arrestation et deux ans après leur condamnation,

Les prévenus nommés "web-logeurs" ont été rappelés devant la juridiction d'appel six ans après leur arrestation et deux ans après leur condamnation. Le procès de Mrs Roozbeh Mir-Ebrahimi, Shahram Rafizadeh, Omid Memarian et Javad Gholam-Tamimi, quatre prévenus de cette affaire, aura lieu le 9 novembre prochain. Ils ont été condamnés par le 1^{er} tribunal, le 04 février 2008, à des peines de prison et de fouet ainsi que d'amende. Les trois premiers ont déjà quitté l'Iran mais le dernier est toujours en Iran.

(...) Ces quatre journalistes avaient déclaré, après leur mise en liberté provisoire, que pendant leur détention ils ont subi des "violences physique et psychique", sans avoir accès à un avocat ni pouvoir prendre contact avec leur famille et enfermés dans les cellules d'isolement.

Plusieurs avocats étaient en charge de ce dossier : Shirin Ebadi, Ne'mat Ahmadi, Mohammad Seifzadeh et Nasrine Sotoudeh. Cette dernière est actuellement en prison et Mme Shirin Ebadi n'est plus en Iran.

26 octobre 2010 - Danesh jou News (Etudiant News)

L'interdiction de publication des statistiques économiques

Mahmoud Ahmadinejad, le président iranien, a interdit la publication des statistiques et des rapports économiques sur les conséquences du **plan de rationalisation des subsides**. Cette décision qui est prise dans un contexte de forte inflation des produits de base a été soutenue par l'une des figures des conservateurs, Mohammad Reza BAHONAR, ainsi qu'un certain nombre des supporteurs de l'Etat à l'Assemblée. Il est à noter que le quotidien Javan, organe proche de la section de Sécurité des Renseignements du corps des pasdarans, a considéré cette croissance du taux d'inflation comme

“provoquée par les étrangers” en prétendant à un rôle des média anti gouvernementaux dans la montée des prix.

26 octobre 2010 - Danesh jou News (Etudiant News)

Hidjatol Eslam Ebrahim Reissi : “couper des mains est l’une de nos fiertés”

ier adjoint du Pouvoir Judiciaire d’Iran, Hidjatol Eslam Reissi a ainsi déclaré en marge d’un meeting des chefs de police de Prévention à la ville de Yazd : “toutes les peines prévues dans la loi sont applicables mais dépendent de l’appréciation du juge selon le cas et selon le dossier”.

Reissi a donné ces explications face à l’écho international de la nouvelle dans le monde en précisant que ce n’est pas la première fois qu’une telle sanction a été mise en exécution et que cela ne se limite pas aux précédents jours.

Samedi dernier, la main d’un homme de 32 ans a été coupée dans la Prison Central de Yazd devant d’autres prisonniers.

Ce verdict a été mis en exécution après confirmation par la Cour Suprême suite à la demande d’amnistie de l’intéressé.

Depuis le début de cette année, au moins 7 condamnés à la même peine ont connu le même sort.

Daneshjou News rajoute qu’en juillet dernier, 5 personnes ont connu cette peine à la ville de Hamedan (dans l’ouest du pays). Il y a eu un cas à Machad (l’Est de l’Iran) pour “vol du coffre fort d’un magasin ainsi que le vol dans la nuit du véhicule et mobilier d’une famille” .

Une autre condamnation est prononcée à Téhéran pour “vol de chocolat et d’argent”. Un appel a été formé contre cette décision qui n’est donc pas définitive, confirment les autorités judiciaires à Téhéran.